

ÉVALUATION DU GISEMENT PHOTOVOLTAÏQUE DES TOITURES DES BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

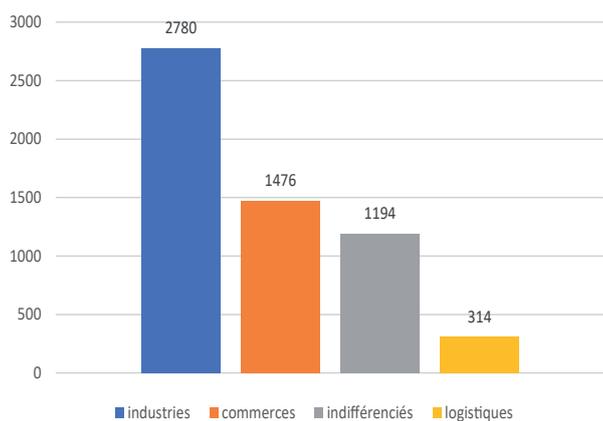
À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Depuis 2020, le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) dispose d'un cadastre solaire permettant d'évaluer les potentialités photovoltaïques et thermiques des toitures de différents types de bâtiments. Une première analyse (cf regard d'expert énergie juin 2020) nous avait permis d'estimer le potentiel photovoltaïque de la totalité des toitures du territoire et mis en évidence l'enjeu de valorisation des toitures des bâtiments économiques. Dans cette seconde publication, nous vous proposons une analyse des potentiels des bâtiments situés dans les fonciers à vocation économique du territoire qui concentrent la majorité des bâtiments de grandes superficies.

Les bâtiments à vocation économique du PMA

Ces bâtiments sur le territoire du PMA sont essentiellement à vocation industrielle, logistique ou commerciale.

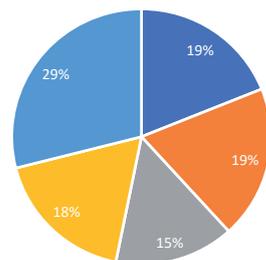
NOMBRE D'ENTITÉS PAR TYPE DE BÂTIMENTS.



Les toitures y sont relativement planes et grandes (9% de pente et 1500 m² de surface en moyenne). La puissance du projet solaire est directement liée à la surface de la toiture. On remarque que **47% des bâtiments** ont une surface de toiture supérieure à 500 m².



% DE BÂTIMENTS PAR TRANCHE DE SURFACE DE TOITURE



■ 0-100 m² ■ 101-250 m² ■ 251-500 m² ■ 501-1000 m² ■ > 1000 m²

Bien que les surfaces de toitures de ces bâtiments soient importantes, la totalité n'est pas exploitable à des fins de développement énergétique. En tenant compte uniquement des parties les mieux exposées des toitures et sans encombrement, nous pouvons constater que les projets envisageables sur ces bâtiments restent néanmoins de "grandes" puissances (51% >36 kWc).

GAMMES DE PUISSANCES DES PROJETS ENVISAGEABLES (EN %)



■ ≤ 3 kWc ■ ≤ 9 kWc ■ ≤ 36 kWc ■ ≤ 100 kWc ■ > 100 kWc

